



Province de Québec
Comté de Beauce-Nord
Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce

AVIS PUBLIC

APPELS DE PROJETS 2024

Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches 2022-2025

- Espace culturel (volet B)
- Équipements et infrastructures culturels (volet C)

Avis aux intéressés

La MRC de La Nouvelle-Beauce invite les municipalités ainsi que les organismes à but non lucratif de son territoire à répondre à l'appel de projets dans le cadre de l'entente sectorielle de développement de la culture en Chaudière-Appalaches.

Adoptés par le conseil des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce le 22 novembre dernier, ces appels de projets visent à soutenir financièrement les projets à vocation suivante :

- Développement d'infrastructures culturelles dans le but d'augmenter l'accès à la culture et ainsi rendre disponibles des activités culturelles professionnelles ou non.
- L'acquisition d'équipements spécialisés (ex. : support d'exposition) ou génériques (ex. : système de son).
- Développement d'infrastructures culturelles (ex. : aménagement de locaux, rénovations), installations et aménagements physiques (ex. : bornes, installation œuvre d'art).

Ceux et celles qui désirent déposer un projet doivent d'abord prendre connaissance des guides de demande d'aide financière en remplissant le formulaire de dépôt de projet. Ces documents sont disponibles en ligne au www.nouvellebeauce.com sous l'onglet « À propos de la MRC », section « Services de la MRC », sous-section « Développement territorial » en cliquant sur **Culture et patrimoine**.

Les demandes devront être déposées au plus tard le **29 février 2024, 16 heures**, à la MRC de La Nouvelle-Beauce située au 280, boulevard Vachon Nord, bureau 200, Sainte-Marie ou par courriel à mariepierrelabbe@nouvellebeauce.com ou à mplessard@nouvellebeauce.com. Les projets seront ensuite évalués par le comité technique d'analyse de projets, formé de membres du personnel de la MRC, qui émettra des recommandations au comité directeur de l'entente pour adoption des projets et du financement.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Marie-Pierre Labbé, agente de développement territorial à la MRC de La Nouvelle-Beauce, au 418 387-3444, poste 4146. Les promoteurs sont invités également à profiter de son soutien pour l'élaboration de leur demande.

Ce programme est rendu possible grâce à la participation financière du ministère de la Culture et des Communications.

Donné à Sainte-Marie, le 17 janvier 2024.

Nancy Labbé
Directrice générale
et greffière-trésorière